

Association



N° RNA : W543007850
Loi du 1er juillet 1901
1 Rue des Basses Ruelles
Maison des Associations
54270 Essey-lès-Nancy

BULLETIN D'ADHESION à l'Association

Nos missions :

**« Capture des chats errants pour stériliser et identifier « statut des chats libres* »
Les nourrir, protéger, soigner, procurer des abris, l'adoption d'animaux, agir en cas
de cruauté ou de maltraitance pour tous les animaux ».**

Le statut du chat libre

**La loi du 6 janvier 1999 a révolutionné le statut des chats libres. Le chat
autrefois errant, devient chat citoyen, après identification et stérilisation.
Aujourd'hui l'animal est reconnu comme être doué de sensibilité.**

Article 521-1 : Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

O Madame O Mademoiselle O Monsieur

NOM :

Prénom :

Adresse :

☎ :/...../...../...../.....

E-mail :

Je souhaite adhérer à l'association
Cotisation annuelle : 20 € par an

Contacts : Mme DRICI : ☎ 06.23.75.92.72 / Mme AUBERT : ☎ 06.74.59.78.74
à partir de 14H00

**Nos actions sont bénévoles aussi, vos dons en nourriture (boîtes, croquettes) ou en
numéraire ; petite monnaie sont les bienvenus,
0,50€ = 1 boîte – Aidez nous à les nourrir correctement car les besoins sont grands et
nos moyens restreints, si vous avez des couvertures n'hésitez pas à nous appeler !**

Un grand merci pour eux !

Dons avec déduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable
l'Association Les Chats Maux étant reconnue d'intérêt général

Ne pas jeter sur la voie publique